



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

P.242.21-1  
P.242.21-5 – CIEC 1 / 07

## **Notification aux Gouvernements des Etats membres de la Commission internationale de l'état civil (CIEC) et aux Etats contractants**

### **Succession de la République du Monténégro**

Le 26 mars 2007, la République du Monténégro a déposé auprès du gouvernement suisse une déclaration de succession à la Serbie-et-Monténégro relative à:

- la Convention du 27 septembre 1956 relative à la délivrance de certains extraits d'actes de l'état civil destinés à l'étranger (Convention CIEC n° 1);
- la Convention du 8 septembre 1976 relative à la délivrance d'extraits plurilingues d'actes de l'état civil (Convention CIEC n° 16).

Les deux Conventions sont entrées en vigueur pour la République du Monténégro le 3 juin 2006, jour de son indépendance.

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de dépositaire de la Convention.

Berne, le 12 avril 2007

